Les effets du nouveau protectionnisme sur l'économie mondiale durant la pandémie COVID 19.

The effects of the new protectionism on the global economy during the COVID 19 pandemic.

MILOUDI Nasreddine, doctorant Université d'Oran 2 Mohamed Benahmed , miloudi4@yahoo.fr
BENBAYER Habib, professeur, Université d'Oran 2 Mohamed Benahmed, benbayer_habib@yahoo.fr

Information sur l'article

Reçu le : 12/ 06 /2025
Accepté le : 27/ 07 /2025
Publié le : 21/ 09 /2025

Mots clés:
Mot clé.1: commerce international
Mot clé.2: nouveau protectionnisme
Mot clé.3: COVID 19
Mot clé.4: Organisation Mondiale du Commerce
Mot clé.5: crises

Codes de classification JEL: F13, K23, O24.

Résumé :

Le conflit de domination sur le commerce international, entre les grands pôles économiques, les a poussé à l'adoption des nouvelles politiques protectionnismes, pour faire face aux multiples crises ayant frappé l'économie mondiale (la crise financière, la pandémie COVID19,…).

Ces nouvelles politiques protectionnistes ont montré leur impact sur la balance commerciale et la baisse des flux commerciaux internationaux entre les pays, et donc à une baisse du taux de croissance de l'économie mondiale.

Pour faire face aux éventuelles crises futures, ayant trait soit aux finances, la santé, …. Il est recommandé que l'Organisation mondiale du commerce (OMC) doit être dotée des outils nécessaires afin d'imposer à l'ensemble des acteurs du commerce international le respect des règles de la concurrence commerciale loyale, conformément à ses principes, et éviter l'effondrement du système mondial face à n'importe quelle crise.

Keywords:
Keyword.1: international trade
Keyword.2:new protectionism
Keyword.3: COVID 19
Keyword.4:Word Trade Organisation
Keyword.5:crises

JEL Classification Codes: F13, K23, O24.

Abstract :

The conflict of domination over international trade between the major economic poles has pushed them to adopt new protectionist policies face to the multiple crises that have hit the global economy (the financial crisis, the COVID19 pandemic, etc.).

These new protectionist policies have their impact on the trade balance and the decline in international trade flows between countries, and therefore a decline in the growth rate of the global economy.

In the future, to be able to protect our international Trade face to different financial or health related crises,… etc., it is recommended to give the World Trade Organization (WTO) the necessary tools to oblige all parties in the international trade to respect its rules related to the trade competition, and to save the global system from any crises.

Introduction :

Au fil du temps, le monde a connu de nombreuses crises économiques, d'une gravité et d'une durée variables, avec des répercussions majeures sur les pays concernés. Elles étaient également soit d'une dimension régionale ou mondiale, en affectant un grand nombre des pays. Les plus marquantes étaient la grande dépression (le crash) de 1929, la crise pétrolière de 1979, la crise Asiatique de 1997 et la crise financière de 2008.

Pour faire face, de nombreux pays développés ont adopté des politiques commerciales très protectionnistes. Elles se manifestent clairement dans les relations commerciales entre les principaux acteurs du commerce mondial, à savoir les États-Unis et la Chine, et d'un dégrée moins l'Union européenne.

Les économies chinoise et américaine sont considérées comme les plus grands fournisseurs de produits, de biens et de technologies. Ce sont deux piliers et supports fondamentaux d'approvisionnement des marchés commerciaux internationaux.

La mondialisation et l'émergence de nouveaux pôles commerciaux des pays émergents, menés principalement par la Chine et l'Inde, et le début d'une nouvelle ère de concurrence pour dominer l'économie mondiale, ont conduit à la constitution des blocs régionaux et économiques pour faire face à la croissance continue des pays émergents.

L'année 2001 a été marquée par le début de l'émergence de la Chine sur la scène économique, notamment après les profondes réformes qu'elle a adoptée et son adhésion à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). L'évolution positive des taux de croissance économique des pays émergents, mené par la Chine, et la crainte des multiplications des crises du système capitaliste, ont conduit les États-Unis d'Amérique à accentuer leurs efforts dans une tentative de freiner leur croissance rapide et maintenir sa position du leader de l'économie mondiale.

En 2018, la politique commerciale américaine a été marquée d'une approche plus protectionniste pour maintenir la compétitivité de ses produits nationaux et sa position dominante dans l'économie mondiale. Ce qui a conduit au déclenchement d'une guerre commerciale avec l'utilisation de plusieurs mesures tel que l'augmentation des taxes à l'importation et la dévaluation de la monnaie.

En 2020, le monde a été confronté à un nouveau type de crise : une crise sanitaire mondiale qui a entraîné une profonde récession économique, provoquée par les mesures de confinement visant à contenir la pandémie de COVID-19. La pandémie s'est propagée presque partout dans le monde, ce qui a entrainé une baisse de taux de développement économique suite à de la baisse et/ou l'arrêt des investissements et des échanges.

La problématique :

Le recours abusif aux nouvelles mesures de protectionnisme à la lumière du conflit entre les pôles dominants du commerce international et l'économie mondiale, la question qui se pose est la suivante :

Quel sera l'impact du nouveau protectionnisme dans un contexte de crises multiples et de pandémie sur le commerce international ?

Avant d'y répondre, de nombreuses questions auxiliaires peuvent être posées :

1- Quel est le concept de nouveau protectionnisme et ses outils ?

2-Quels sont les effets du nouveau protectionnisme sur le commerce international surtout durant la pandémie de COVID-19 ?

Les hypothèses :

Pour répondre à la problématique, l'étude a démarré des hypothèses suivantes :

- Les nouvelles politiques protectionnistes impactent le commerce international.
- Les mesures protectionnistes étaient multipliées durant la pandémie COVID 19.

I- Le cadre général du nouveau protectionnisme :

1- La naissance du nouveau protectionnisme :

Le nouveau protectionnisme est apparu au siècle dernier avec la venue des industries émergentes, la tendance à l'internationalisation et la propagation du phénomène de la mondialisation. Le protectionnisme s'est concentré sur les produits dont leurs industries avaient été délocalisées vers les pays en développement, tels que : les textiles, les vêtements, l'acier.

Dans les années 80 du siècle dernier, ses politiques ont été élargies à de nouveaux secteurs tels que : l'automobile, l'électronique et de nombreux produits agricoles dans les pays en développement.

Malgré les appels du GATT qui a évolué en l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour la libéralisation du commerce international et la réduction des barrières aux flux commerciaux favorisant une croissance significative des marchés financiers et monétaires, les mesures de protection continuent à se multiplier depuis le début des années 70, notamment dans les pays européens et aux États-Unis d'Amérique.

Les appels répétitifs à la protection de la part des opérateurs nationaux pour faire face à la crise et ses retombées (les difficultés de la reprise économiques, la guerre des monnaies, la stagnation structurelle…), ont poussé les pays européens et les États-Unis au nouvelles politiques protectionnistes.

A cet effet, les pays développés, et à leurs têtes les États-Unis d'Amérique, ont adoptés de nouvelles mesures discrètes, visant les restrictions des importations en provenance des pays émergents et les pays en développement. Le motif déclaré était l'obligation de respect des règles visant la protection de l'environnement et la santé humaine, végétale et animale. Le véritable objectif était d'empêcher les pays émergents et les pays en développements d'arracher des parts des marchés mondiaux et de freiner le démarrage de leurs économies, et ne pas être une menace à leur position de leader de l'économie mondiale.

Elle s'est basée sur les dispositions de l'article 19 du GATT qui donne le droit à l'Etat de protéger son économie contre les dommages résultant des importations par l'adoption des mesures temporaires visant l'ajustement de sa situation et le retour à nouveau au libre-échange.

Par contre, les statistiques ont montré la poursuite de la terrible augmentation de nouvelles mesures protectionnistes, notamment dans les économies avancées et émergentes. (FADEL, SULTAN et ADNAN, 2020).

2- Définition du nouveau protectionnisme :

Le protectionnisme est l'ensemble des politiques commerciales qui visent à aider les entreprises nationales producteurs dans une industrie particulière face au producteurs étrangers, en leurs limitant l'accès au marché local, de manière à réduire les coûts pour les producteurs locaux et d'augmenter les prix des produits étrangers (ABBOUSH, 2016).

Il s'agit également d'un ensemble de pratiques visant la restriction des importations afin d'aider les industries locales à améliorer leurs activités économiques et accroître la compétitivité de leurs produits sur les marchés locaux et internationaux. Elles ne devront pas être en contradiction avec les principes de l'OMC, tels que le respect des normes liées à la sécurité et/ ou à la qualité. (TEJVAN, 2015).

Le nouveau protectionnisme est les politiques nationales qui imposent des coûts et des taxes supplémentaires sur les produits étrangers, directement ou indirectement, dans un but de défendre la production nationale sur les marchés locaux et internationaux, mais ces tendances auront des répercussions négatives sur les autres pays qui se trouvent dans l'obligation de se défendre suivant le droit de réciprocité pour arriver à ce qu'on appelle actuellement les guerres commerciales. (ALAWI et CHARBI, 2014).

Il s'agit de l'ensemble des comportements et des méthodes suivis par les pays visant à soutenir et à encourager les produits nationaux sur les marchés internationaux contournent toutes les formes de soutien et de protection classiques telles que les restrictions techniques et quantitatives. (Peter. G, 2012).

3- Le protectionnisme classique et le nouveau protectionnisme :

Bien que l'objectif soit le même entre le nouveau protectionnisme et le protectionnisme classique, qui est de fournir une protection au produit local et de s'accaparer de la plus grande part du marché international, les moyens et les outils sont complètement différents :

- Les barrières douanières entraînent des perturbations des mécanismes du marché (réduction de la demande suite à l'augmentation des prix). Le nouveau protectionnisme est une barrière éliminant ce mécanisme entièrement (stopper définitivement l'importation du produit concerné).

- Les droits de douane sont transparents (mesurable et s'applique d'une manière uniforme) et connus (affichés et promulgués par des textes de lois ou règlementaires). Il est difficile de connaitre les nouvelles barrières protectionnistes dans un pays (ne sont pas regroupées dans un seul document puisqu'elles y ont trait à plusieurs aspects et il est très difficile de mesurer leurs effets sur le prix du produit).

- Le recours abusif à l'utilisation des nouvelles pratiques et méthodes protectionnistes dans le commerce international absorbe l'effet positif escompté des réductions ou le démentiellement tarifaire stipulé par les accords internationaux.

Il est à noter que le nouveau protectionnisme est utilisé à grand échelle que le protectionnisme classique, en particulier les droits de douane, notamment après la crise financière mondiale de 2008. (BEN ABDELAZIZ, 2021).

4- Les arguments et les causes du nouveau protectionnisme :

À la fin des années 1960 et au début des années 1970, l'économie mondiale a connu de nombreuses crises, comme la crise pétrolière et la crise monétaire internationale. ce qui a poussé les économies développées à adopter de nouvelles formes de protection commerciale moins transparentes (discriminatoires en visant certains produits de certains pays) et plus efficaces utilisant de nouveaux instruments, appelées « le nouveau protectionnisme ».

A cet effet, les principales raisons du nouveau protectionnisme sont:

- Les multiples crises ont incité les économies capitalistes développées à adopter de nouvelles méthodes de protection leurs garantissant la domination de l'économie mondiale et les marchés internationaux et faire face aux guerres commerciales.

- L'émergence de nouvelles puissances économiques sur la scène des échanges commerciaux internationaux (Chine, Inde, Japon, Brésil, Corée du Sud, Singapour), et de dégrée moindre certains pays en développement. (JAAFARI, 2017/2018).

- La perte de compétitivité de la production des pays développés face aux produits des pays émergents grâce aux avantages dont ils disposent liés principalement à la main d'œuvre moins chère.

- Le grand nombre d'exceptions aux principes du GATT a conduit les pays industrialisés à mettre en œuvre certaines pratiques néfastes sous le prétexte de protéger leurs produits de la concurrence, mais en réalité, les mesures prises étaient généralement contraires aux principes du GATT, à l'exemple des États-Unis et les pays de l'Union européenne ayant imposés de nombreuses restrictions et barrières non tarifaires. Le recours abusif à ce type de barrière est devenu plus utilisé que les taxes douanières. (REWABAH, JAAFARI et KHALLAF, 2019).

- la multiplication des crises financières mondiales a été en faveur du renforcement des politiques protectionnistes, en permanence, basée essentiellement sur des barrières non tarifaires, le principal outil des conflits et guerres cachés et/ou déclarés. (KOMAN et BENCHOHRA, 2019).

5- les instruments du nouveau protectionnisme :

À la fin du dernier siècle, il y a eu l'apparition de nouveaux instruments et outils de politique commerciale protectionniste pour freiner les importations et menaçant la liberté du commerce international, connue sous les noms barrières non tarifaires (BNT), barrières para tarifaires, méthodes grises ou nouveau protectionnisme.

Avec des effets plus restrictifs que le droit de douane. L'éventail des instruments est très varié et regroupe à la fois les restrictions volontaires à l'exportation (RVE), les normes de qualité, santé, environnement et la sécurité, les réglementations techniques, administratives, etc.

- Accords volontaires de restriction des exportations (RVE) :

L'une des barrières commerciales non tarifaires les plus importantes est la limitation volontaire des exportations, appelée aussi « accord de commercialisation ordonnée ». Lorsque l'industrie nationale d'un pays importateur est menacée, il incite l'autre pays à réduire « volontairement » ses exportations, sous la menace des mesures de représailles (restrictions commerciales) plus sévères.

Ces trois dernières décennies, la forte baisse de l'emploi, dans les États-Unis d'Amérique, l'Union européenne et d'autres pays industrialisés, les a poussés à négocier pour limiter les exportations de textiles, d'acier, de produits électroniques, d'automobiles et d'autres produits en provenance du Japon, de Corée et d'autres pays.

Par rapport aux autres barrières non tarifaires, les RVE ont les mêmes objectifs que le système des quotas à l'importation, sauf qu'elles sont administrées par le pays exportateur, mais moins efficaces pour freiner les importations. Elles apparaitre en accord avec les principes de l'OMC (MAYEUR, 2005), en réalité, elles sont plus discriminatoires en s'attaquant à un pays donné et non pas le reste du monde comme c'est le cas des quotas à l'importation, ce qui laissait la porte ouverte à d'autres pays pour remplacer une partie des exportations des principaux fournisseurs victime de restrictions. (KRUGMAN, OBSTFELD, 2009).

En 1981, Les États-Unis ont négocié des restrictions volontaires à l'exportation d'automobiles japonaises vers les États-Unis. Aussi, avec les principaux fournisseurs d'acier en 1982, limitant les importations à environ 20 % du marché américain de l'acier. Il est estimé que ces accords ont permis la sauvegarde d'environ 20 000 emplois. Parallèlement, elles ont fait augmenter le prix de l'acier aux États-Unis de 20 à 30 %.

Apres l'expiration de ces accords en 1992, elles ont été remplacées par l'application des droits antidumping sur les exportateurs d'acier vers les Etats Unis, ce qui a conduit au déclenchement d'une guerre commerciale entre les États-Unis, le Japon, l'Union européenne et d'autres pays.

- La réglementation techniques, administratives ou autres, les normes de qualité et les exigences de mixage

Le commerce international est régi par de nombreuses réglementations techniques, administratives et autres, édictant le respect des règles liées à la sécurité, l'environnement, l'hygiène, la santé humaine, animale et végétale. A titre d'exemple, on peut citer les normes de sécurité pour les équipements automobiles et électriques, les règles sanitaires pour la production et le conditionnement hygiéniques des produits alimentaires importés, et les exigences d'étiquetage indiquant l'origine et le contenu.

Aussi, les restrictions commerciales stipulées par certaines lois, en obligeant les gouvernements de s'approvisionner auprès de fournisseurs nationaux (les politiques d'achats publics). Par exemple, le « Buy American Act » adopté en 1933, les agences gouvernementales américaines ont l'obligation de privilégier les fournisseurs nationaux à raison de 12 % (50 % pour les contrats de défense) aux fournisseurs nationaux. A cet effet, lors du Tokyo Round de l'organisation mondiale du commerce, les États-Unis et d'autres pays se sont mis d'accord de revoir les codes des marchés publics pour stopper ces pratiques et donner un traitement équitable aux fournisseurs étrangers.

En plus, on trouve plusieurs mesures de restriction discrètes tel que les formalités administratives préalables (les autorisations d'importation,), l'obligation d'intégration du produit local...

En principe, cette réglementation a pour objectifs légitimes, « Elles sont légitimes dans la mesure où elles s'appuient sur des critères clairement définis, scientifiquement, objectivement et par ailleurs appliqués aussi par les entreprises nationales » (MAYEUR, 2005).

La dispense des entreprises nationales de ces obligations constitue des restrictions masquées ayant pour objectif l'interdiction d'accès aux marchés domestiques sous prétexte de « non conforme » à la règlementation en vigueur, et dissimulé le vrai motif qui est protéger les produis locaux de la concurrence étrangère accrue. « Dans ce dessin, il suffit d'édicter des normes aberrantes, impossibles à réaliser ou nécessitant tellement de moyens supplémentaires qu'elles ne pourraient se faire qu'à coût prohibitif » (MAYEUR, 2005).

- Les autres formes du nouveau protectionnisme

En plus des barrières non tarifaires, classiques (quotas) et nouvelles (RVE, réglementation techniques, administratives ou autres, les normes de qualité et les exigences de mixage), les gouvernements peuvent utiliser d'autres mesures de restrictions des échanges avec l'extérieur, tel que : les cartels internationaux, le dumping et les subsides à l'exportation.

- Les cartels internationaux

Un cartel international est un groupement de fournisseurs d'un produit donné, située dans différents pays (ou un groupe de gouvernements) qui s'engage à limiter la production et les exportations de ce produit afin de maximiser ou d'accroître ses profits.

Bien que les cartels nationaux soient interdits, le pouvoir des cartels internationaux est difficile à contrer, car ils ne relèvent d'aucune juridiction nationale.

Parmi les plus célèbres des cartels internationaux est l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole), qui a réussi à quadrupler le prix du pétrole brut entre 1973 et 1974, en limitant la production et les exportations de ces membres.

Un cartel international aura plus de force d'influencer le marché s'il est composé d'un nombre réduit de fournisseurs internationaux et l'inexistence des produits de substitut. L'OPEP a réussi sa mission par la réunion desdites conditions dans les années 1970. En revanche, lorsque les fournisseurs internationaux sont nombreux, il sera difficile de les regrouper au sein d'un seul cartel et le plus difficile est de les mettre d'accord sur une décision commune. De même, l'existence des produits de substitution vas pousser les acheteurs à se tourner vers des produits de substitution de faible valeur procurant la même satisfaction, contre toute tentative d'un cartel international de restreindre l'offre sur le marché international afin d'augmenter les prix. C'était le ca des cartels internationaux des produits agricoles, à l'exception du sucre, le café, le cacao et le caoutchouc.

Cependant, il est toujours vrai que « les cartels ont une forte instabilité interne qui provoque souvent leur disparition ou leur échec. S'il réussit, le cartel peut se comporter comme un monopoleur (cartel centralisé) qui maximise son profit global » (SALVATORE, 2008).

- Le dumping

Les entraves au commerce international peuvent également résulter du dumping. Le dumping est le fait d'exporter un produit à un prix inférieur à son coût, ou à un prix inférieur de son prix sur le marché local. Il peut être discriminatoire quand une entreprise, en situation de monopole sur le marché national, vend son produit localement à un prix très élevé (en bénéficiant de la protection) qu'à l'international ou elle doit faire face à la concurrence des opérateurs étrangers. Le dumping peut être pratiqué temporairement sur les marchés extérieurs afin d'écarter les autres concurrents, acquérir une position de monopole à l'international, et augmenter les prix par la suite pour récupérer la perte et tirer le maximum de profits (le dumping prédateur). Comme il peut être la vente occasionnelle d'un produit sur les marchés extérieurs à un prix inférieur à son prix sur le marché local ou inférieur à son coût afin de liquider un excédent temporaire de stock.

La réglementation de l'OMC a donné le droit aux gouvernements de recourir aux instruments de restriction commerciale pour protéger leurs industries nationales surtout naissantes de la concurrence déloyale étrangère et faire face au dumping prédateur, par l'imposition d'un droit antidumping visant à compenser les écarts du prix (SALVATORE, 2008).

Aussi, le dumping monétaire est la décision prise par les autorités de certain pays visant la dévaluation ou sous-évaluation de la monnaie nationale face aux devises étrangères, ce qui constitue un frein pour les importations suite à la flambé de leurs prix d'un côté, et de l'autre côté, renforcer la compétitivité des produits locaux arrivant sur le marché international à un prix très réduit.

- Subvention et subsides à l'exportation.

Les subventions à l'exportation sont des mesures prise par les gouvernements afin de booster les exportations des entreprises nationales soit par le versement des aides directs ou leurs accorder des avantages fiscaux et des crédits avec un taux d'intérêt réduit (KRUGMAN, OBSTFELD, 2009). À ce titre, elles peuvent être considérées comme une forme de dumping.

Malgré que les subventions à l'exportation soient à bannir par l'OMC en vertu des accords internationaux, de nombreux pays les accordent sous des formes plus ou moins dissimulées.

Les pays développés accordent aux acheteurs étrangers de leurs exportations des crédits à un taux d'intérêt réduit pour financer leurs achats, par l'intermédiaire d'organismes tels que la Banque américaine d'import-export qui finance par des crédits environ 2 % des exportations américaines.

Tableau n°01 : les différentes types des barrières non tarifaires initiées et en vigueur au 31/12/2021.

Restrictions	Techniques		Défense commercial		
	Sanitaires et phytosanitaires	Obstacles techniques au commerce	Antidumping	Compensatoire	Sauvegardes
Initiées	18 569	29047	471	81	50
En vigueur	3 496	3431	1972	235	71

Restrictions	Agricoles			Autres	
	Sauvegarde spéciale	Contingent tarifaires	Subventions à l'exportation	Restrictions quantitatives	Entreprises commerciales d'Etat
Initiées	0	0	0	0	0
En vigueur	652	1274	429	1636	137

Source : Données OMC

II- Aperçus sur la pandémie COVID 19 et leurs effets sur le commerce international

Le nouveau coronavirus connu sous le nom COVID 19, abréviation du terme anglais Corona Virus Disease 2019. Il a été découvert à la province de Wuhan en chine, à la mi-décembre 2019 (WHO, 2020).

Le 04 mars 2020, le Fonds monétaire international (FMI) a confirmé que les économies des pays se dirigent vers une stagnation et des risques accrus. A la différence des autres pandémies qui a connu le monde auparavant ou leurs propagations étaient limitée à une zone géographique restreinte, le COVID 19 a touché pratiquement tous les coins du monde, devenant une pandémie et déclarée officiellement par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) le 11 mars 2020.De plus, ses effets n'ont pas été aussi graves que ceux de la pandémie de COVID-19 sur une courte période, avec 704 753 890 personnes atteints et 7 010 681 décès. En plus de la chine, les pays ayant enregistré le plus grand nombre de cas étaient : les Etas Unies d'Amérique, Espagne, Russie, Angleterre, Italie, France, Allemagne, Brésil, Turquie et l'Inde (worldometers, 2024).

La propagation très rapide de la pandémie a instauré un climat de peur et d'incertitude, un choc qui a freiné la demande mondiale à l'exception des médicaments, vaccins et les matériaux de prévention dont la demande a connu une très forte augmentation. Les activités économiques les plus touchées étaient le pétrole, le tourisme et le transport aérien.la restriction des flux des échanges des marchandises et des personnes aux frontières, même entre les pays de l'union européenne

Les principaux effets de la pandémie COVID 19 sur l'économie mondiale peuvent être résumés comme suit :

- La chute des prix de pétrole : l'arrêt de l'activité économique a fait baisser le prix du baril du pétrole pour atteindre son plus bas niveau depuis 1999, de 16 dollars le 22 avril 2020le baril du Brent de la mère du nord. A cet effet, plusieurs réunions du cartel OPEC+ (14 membres de l'OPEC et 10 hors l'OPEC y compris la Russie) ont été tenu pour arriver finalement à un commun accord de réduction de la production mondiale, pour les mois mai et juin 2020, à 9,7 millions de barils par jour, soit une réduction de 10%, pour arriver à 7 millions de barils par jour au deuxième semestre 2020 (BOUCHETARA. ZEROUTI, CHIKHI, 2022).

- La baisse de l'activité touristique de 60 à 80 % (Organisation Mondiale du Tourisme, 2020).

- la diminution de l'investissement étranger direct de 35% en 2020 (ABDELMOUNAIM, 2021).

- l'augmentation des prix (l'inflation) de la majorité des produits alimentaires.

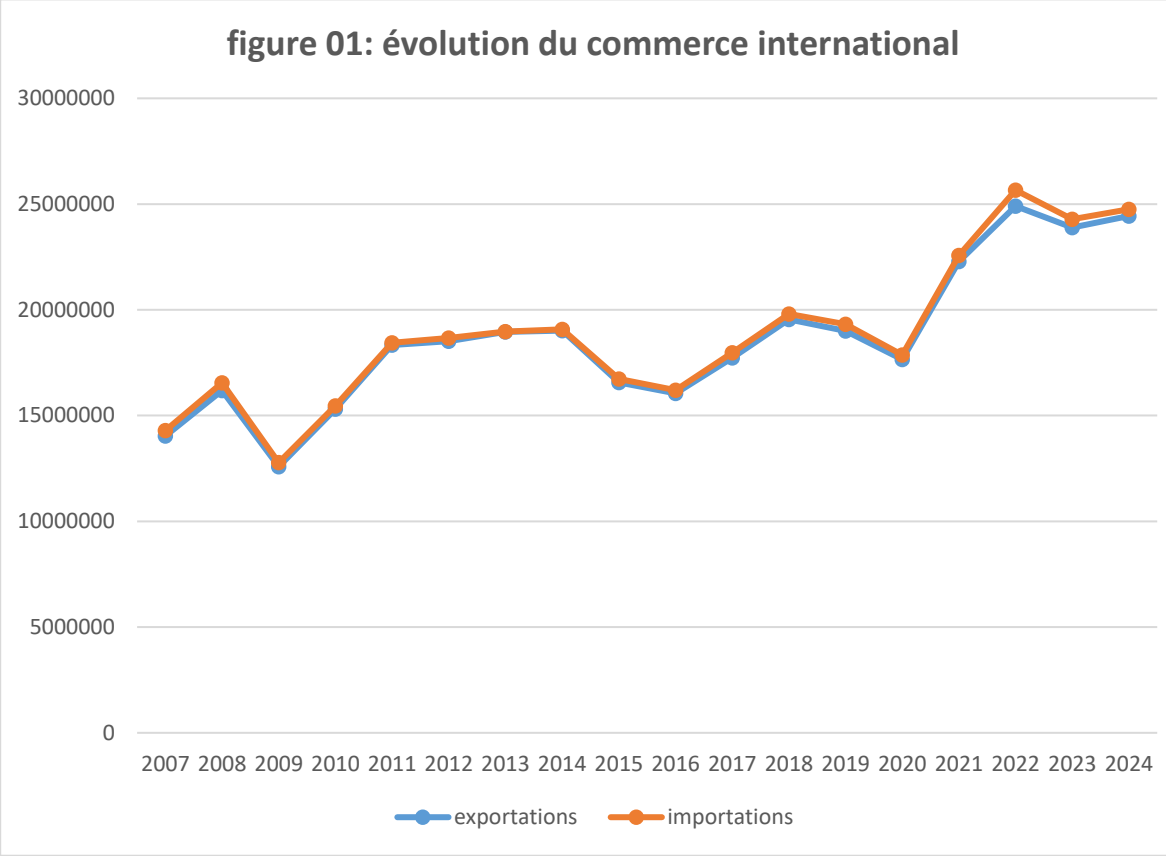
- la baisse du taux de croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) mondiale de 3,3 % en 2020 contre 2,8 % en 2019, et d'une dégrée plus sévère chez les économies des pays en voie de développement, ayant enregistrés une baisse de 6,3 % en 2020. Le taux de croissance PIB a connu une hausse de 6,1% suite à l'allègement des mesures de prévention (fermeture et confinement) prises en 2021 (Fond Monétaire Arabe, 2022).

- la perte d'environ 114 millions poste d'emploi en 2020, ce qui a poussé le taux de chômage mondial de 4,8% en 2019 à 6,6 % en 2020, avec une baisse du revenu mondial moyen annuel de 8,3%(Fond Monétaire Arabe, 2022).

- les programmes de relance ont causé l'augmentation de la dette publique mondiale à un niveau record de 99% du PIB mondial, particulièrement chez les pays développés, allant de 70% du PIB en 2017 à 124% du PIB en 2020 (GASPAR, MEDAS, PERRELLI, 2021).

- L'effondrement du commerce mondial : la période allant de la crise financière de 2008 jusqu'au 2020 a été marquée par l'augmentation continue des nouvelles mesures protectionnistes, en particulier chez les économies développées et émergentes, membres du G20. Elles sont liées principalement aux licences d'importation, les exigences de l'intégration locale, les normes environnementales et sanitaires. Elles ont eu un impact significatif par la diminution des flux commerciaux de 5 à 8 %.

La figure n° 01 montre les effets des nouvelles mesures protectionnistes entre la crise financière de 2008 et la pandémie Corona Covid-19 sur le commerce international :



Source : Données OMC

Les pays développés ont décidé d'adopter de nombreuses mesures protectionnistes afin de parvenir à une reprise de leurs économies après les multiples crises du capitalisme, notamment celle de 2008.

La crise de 2008 était le fait déclencheur de l'adoption d'un nouveau protectionnisme par les pays développés. L'intervention des Etats par l'allègement des effets de la crise et offrir des conditions favorables a donné ses fruits. Le constat était fait en 2010, d'une reprise économique et l'augmentation significative du taux de croissance du commerce mondial.

Durant la période allant de 2011 à 2018, il y a eu une fluctuation dans la croissance du commerce mondial jusqu'en 2019, le commerce international total a commencé à s'effondrer, pour atteindre son bas niveau au début de 2020 avec la propagation de la crise pandémique de Covid-19.

Le graphe ci-dessus montre un effondrement brutal de la croissance du commerce international en 2019. L'ampleur de la crise sur les termes des échanges était plus marquante sur les économies des pays développés et, dans une moindre mesure, sur les pays émergents.

Avec la pandémie de COVID 19 qui a frappé le monde, il a y eu l'intervention des mesures de protection et de prévention pour limiter la propagation du Coronavirus, basées sur les normes

de santé, d'environnement et de sécurité, matérialisées principalement par la fermeture partielle et totale de la plupart des économies mondiales, ce qui a constitué un obstacle majeur à la croissance des flux du commerce international.

En plus, cette situation a été prise comme argument pour déclarer « la guerre » (une concurrence effrénée) contre les principaux concurrents dans la course de la domination de l'économie mondiale, comme c'est le cas actuellement entre les États-Unis d'Amérique et la Chine.

Donc, la chute du niveau des échanges du commerce international en 2009 et 2020 trouve son explication par l'augmentation des nouvelles mesures protectionnistes adoptées par les pays développés et émergents, dans une tentative de protéger leurs économies et de sécuriser leurs intérêts, et se cacher derrière la mise en place de nouvelles politiques et normes qui ne sont pas en contradiction avec les principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Conclusion :

Le conflit de domination sur le commerce international, entre les grands pôles économiques, les a poussés à l'adoption des nouvelles politiques protectionnismes, pour faire face aux multiples crises ayant frappé l'économie mondiale (la crise financière, la pandémie COVID19,…).

Le meilleur exemple est la grande rivalité commerciale entre les États-Unis et la Chine qui a conduit chacun d'eux à recourir à des politiques protectionnistes, déclarées ou non déclarées pour protéger leurs économies, le conflit s'est aggravé après l'arrivée du président américain Donald Trump depuis son premier mandat. Apres la prise de pouvoir en 2018, il a imposé des tarifs douaniers et des normes de sécurité environnementale et sanitaire sur les importations chinoises vers les Etats unis. La Chine a riposté par des mesures de protection monétaire connues par la guerre des devises pour accroître la compétitivité de ses produits à l'étranger et essayant d'absorber les effets des tarifs imposés sur ses exportations vers les États-Unis.

Ces nouvelles politiques protectionnistes ont montré leur impact sur la balance commerciale et la baisse des flux commerciaux internationaux entre les pays, et donc à une baisse du taux de croissance de l'économie mondiale.

Sur la base de ces conclusions, et pour faire face aux éventuelles crises futures, ayant trait soit aux finances, la santé, … Il est recommandé que l'Organisation mondiale du commerce (OMC) doive être dotée des outils nécessaires afin d'imposer à l'ensemble des acteurs du commerce international le respect des règles de la concurrence commerciale, conformément à ses principes, et éviter l'effondrement du système mondial face à n'importe crise.

Les organismes monétaires internationaux tels que le Fonds monétaire international, à eux aussi, incombe la responsabilité de limiter le recours aux mesures de protection monétaire pour garantir la liberté du commerce international et la croissance de l'économie mondiale.

Références bibliographiques :

- Salvatore, D. (2008). Économie internationale. De Beok.
- Mayeur, A. (2005). Choix collectifs et raisons d'État, traité de macro économie. PUF.
- Krugman, P., & Obstfeld, M. (2009). Économie internationale (8 ème édition). Nouveaux horizons.
- Abboushi, S. (2016). Trade protectionnisme : reasons and outcomes. Competitiveness Review an International Business Journal Incomporating Journal of Global Competitiveness. https://doi.org/10.1108/10595421011080760
- BENLMOUFOUK, S. (2017). Les arcanes d'un antagonisme. Revue Des Sciences Humaines, 2(47), 175–185.
- جعفري، ع. (2018). السياسات الحمائية الجديدة في ضوء المنظمة العالمية للتجارة (مذكرة دكتوراه) . كلية العلوم الاقتصادية جامعة محمد خيضر، بسكرة.
- AKACEM, K., BENLOUKIL, R., & AKACEM, M. (2013). Libre échange ou protectionnisme pour l'Algérie ? Revue Des Sciences Économiques de Gestion et de Commerce, 1(28), 9–31.
- GASPAR, V., MEDAS, Paulo, & PERRELLI, R. (2021, December 15). La dette mondiale atteint un niveau record de 226000 milliards de dollars. Récupéré le 08 mars 2025, de https://www.imf.org/fr/Blogs/Articles/2021/12/15/blog-global-debt-reaches-a-record-226-trillion
- ETHIER, W. J., & FISCHER, R. D. (1987). The New protectionnism. Journal of International Economic Integration, (2), 1–11.
- JENSEN, C. (2023). The new protectionnism and the future of the global trading system. SSRN. https://doi.org/10.2139/SSRN.4588293
- Organisation Mondiale du Commerce, C. M. (2022, June 22). Déclaration ministérielle sur la réponse de l'OMC a la pandémie de COVID-19 et la préparation aux pandémies futures. Récupéré le 05 avril 2025, de https://www.wto.org/french/thewto_f/minist_f/mc12_f/briefing_notes_f/bftrade_and_health
- KIMBERLY, A. (2022, July 19). Currency wars and how they work. Retrieved April 5, 2025, from https://www.thebalancemoney.com/what-is-a-currency-war
- GREEN, C. J. (1981). The new protectionnism. Northwestern Journal of International Law & Business, 3(1), 1–20.
- RALF, P., & SIDDHESH, K. (2024, April 30). Au-delà des droits de douane: démystifier les barrières non tarifaires au commerce. Récupéré le 22 mars 2025, de

https://blogs.worldbank.org/fr/opendata/droits-douane-demystifier-barrieres-non-tarifaires-commerce

- Tejvan, P. (2015, November 15). The effects of protectionnism. trade economicshelp. Retrieved March 29, 2025, from https://www.economicshelp.org/blog/52/trade/effects-protectionism
- YALCIN, E., FELBERMAYR, G., & KINZIUS, L. (2017). Hidden protectionnism: Non tariff barriers and implication for international trade . Info institue.
- علاوي، م. ل .شربي، م. ا. (2014). الحمائية الجديدة، حرب العملات واهمية تفعيل دور منظمة التجارة العالمية .مجلة الباحث (14)، 2-12.
- عمر، ق .سعيدي، ب. ش. (2019). ادارة الازمات الاقتصادية بين الفكر الوضعي والفكر الاسلامي –الازمة الاقتصادية العالمية 2009/2008 نموذجا. مجلة شعاع للدراسات الاقتصادية 3 (1)، 38–52.
- روابح، ع. جعفري، ع . علام، خ. (2019). الحمائية النقدية كأسلوب حمائي جديد وأثرها على قطاع الصادرات في الصين دراسة تحليلية قياسية. ملتقى دولي الاتجاهات الحديثة وتحديات التنمية المستدامة نحو رؤى مستقبلية واعدة للدول النامية، يومي 02 و03 ديسمبر 2019، كلية العلوم الاقتصادية جامعة الشهيد حمى لخضر الوادي، الجزائر،375–360 .
- عبد المنعم، ه . (31يناير 2022) . سياسات جذب الاستثمار الاجنبي المباشر في اعقاب جائحة كوفيد 19.تم الاسترداد يوم 28 مارس 2025 من https://www.amf.org.ae/sites/default/files/publications/2023-01
- BOUCHETARA, M., ZEROUTI, M., & CHIKHI, M. soulaf. (2022). L'influence de la COVID-19 sur les prix de pétrole : quel enseignements pour l'Algérie. Policy Brief CREAD Series D Macroeconomics, (1), 1–5.
- Chen, J. (2022, February 28). Trade wars: history, pros&cons, and U.S-China example. Retrieved March 2, 2025, from https://www.investopedia.com/terms/t/trade-war.asp
- بن عبد العزيز، س. (2021). أثر الأساليب الحمائية الجديدة في التجارة الدولية على تنافسية الاقتصاديات العربية (الاقتصاد الجزائري نموذجا) .المؤتمر الدولي العلمي: التجارة الدولية بين الحاضر والمستقبل، 19و20 جوان 2021، جامعة الزاوية بليبيا وجامعة طاهري محمد بشار –الجزائر،(3) ، 17–30.
- Peter. G, D. (2012). New or old protectionism...? Washington: D C N T.
- World Health Organisation, W. (2020). Novel coronavirus situation repport. Geneve: WHO.

- Dahaval, P. (2023, April 13). Why Do Currencies Fluctuates? Retrieved February 12, 2025, from https://uk.linkedin.com/in/dhaval-patel-20aa5283
- PICARDO, E. (2022, August 12). what is a currency war and how does it work? Retrieved January 3, 2025, from https://www.investopedia.com/articles/forex/042015/what-currency-war-how-does-it-work.asp.
- صندوق النقد العربي، ص .ن .ع، (31 ديسمبر2022) ، التقرير الاقتصادي العربي الموحد لسنة 2022. تم الاسترداد يوم 27 فيفري 2025، من https://www.amf.org.ae/ar/publications/altqryr-alaqtsady-alrby-almwhd/altqryr-alaqtsady-alrby-almwhd-2022
- صندوق النقد العربي، ص .ن .ع، (31 ديسمبر 2021)، التقرير الاقتصادي العربي الموحد لسنة 2021. تم الاسترداد يوم 27 فبراير 2025 من https://www.amf.org.ae/ar/publications/altqryr-alaqtsady-alrby-almwhd/altqryr-alaqtsady-alrby-almwhd-2021
- Macrotrends, dataset. (2025, March 13). Dollar Yuan Exchange Rate (1981-2025). Retrieved March 13, 2025, from https://www.macrotrends.net/2575/us-dollar-yuan-exchange-rate-historical-chart
- World Trade Organisation, W. (2025, February 27). Environmental Database. Retrieved February 27, 2025, from https://edb.wto.org/charts
- U S Census Bueau, gov. (2022, September 3). International Trade Data. Retrieved March 10, 2025, from https://www.census.gov/foreign-trade/data/index.html
- World Trade Organisation, W. (2021, December 31). Integrated Trade Intelligence Portail. Retrieved April 9, 2025, from https://i-tip.wto.org/goods/forms/graphview.aspx
- Worldmeters, info. (2024, April 13). Coronavirus Statistics. Retrieved March 10, 2025, from https://www.worldometers.info/coronavirus
- World Tourism Organisation, U. (2021, September 10). International Tourism and Covid 19. Retrieved March 11, 2025, from https://www.untourism.int/tourism-data/international-tourism-and-covid-19